L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL & LITTERAIRE.

Imprimé et publié, tous les jours par J. BAYON, DELAUP & DUCLERE, *rue de Chartres, No. 116, entre St.-Louis et Conti.*

No 116. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI, 2 AVRIL 1830 Vol III.

Conditions:—L'ABEILLE paraît tous les jours et le prix de l'abonnement est d'UNE PIASTRE par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, raison de $10, en payant chaque semestre d'avance.

LOTERIE
DE L'EGLISE CATHOLIQUE
des Natchitoches 7e. classe

1830—*Devant se tirer positivement à la Bourse, Samedi 10 Avril.*

PROSPECTUS.

1	lot de	$10,000	est	$10,000
1	" "	3,000	"	3,000
1	" "	1,800	"	1,800
1	" "	1,400	"	1,400
1	" "	1,200	"	1,200
1	" "	1,008	"	1,008
6	" "	500	"	3,000
6	" "	300	"	1,800
6	" "	200	"	1,200
156	" "	50	"	7,800
155	" "	30	"	4,650
624	" "	8	"	4,992
7800	" "	4	"	31,200
8,760	Lots			$73,080

15,600 Billets blancs.

Dans cette loterie composée de 30 numéros par permutation, il y aura vingt-quatre prix avec trois des numéros tirés sur les 30; 936 avec deux et 7,800 avec un seul numéro. Les billets restant au nombre de 15,600, n'auront aucun des numéros tirés, et seront par conséquent les billets blancs.

Pour faciliter les prix, les 30 numéros depuis 1 jusqu'à 30 inclusivement, seront placés dans une roue le jour du tirage, et l'on en tirera 4 d'entre eux: et le billet qui aura les 1er., 2e. et 3e. numéros tirés dans l'ordre dans lequel ils auront été tirés, aura droit à $10,000

Et les cinq autres billets qui auront les mêmes numéros, dans l'ordre suivant, auront droit à ce qui leur revient respectivement, comme suit:

No. 1, 3 et 2	3,000
2, 1 et 3	1,800
2, 3 et 1	1,400
3, 1 et 2	1,200
3, 2 et 1	1,008

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir: les 1er. 2e. et 4e., dans quelque ordre de permutation que ce soit, auront droit chacun à 500

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir, les 1er. 3e. et 4e., dans quelque ordre ce soit, auront droit à 300

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir, les 2e., 3e. et 4e. dans quelqu'ordre que ce soit, auront droit à 200

Les 156 billets qui auront deux des numéros sortis, savoir le 3 et le 4, auront chacun droit à 50

Les 156 billets qui auront deux des numéros sortis, les 1er, et le 2e. auront chacun droit à 30

Tous les autres billets, au nombre de 624, ayant deux des numéros sortis, auront droit chacun à 8

Les 7800 billets, ayant un des numéros sortis, auront droit chacun à 4

Tout billet qui aura gagné un prix ne pourra avoir droit à un prix moindre que celui qu'il aura obtenu.

Les prix seront payables quarante jours après le tirage, et seront sujets à la déduction ordinaire de 15 pour cent.

Tous les ordres, franc de port, seront exécutés avec promptitude, en s'adressant à J. B. PAGET, rue de Chartres, N°18.

Prix des Billets.

Entiers $4, demis 2, quarts 1. Chaque paquet ne pourra gagner moins de $16, demi et quart en proportion.

J. B. PAGET—Directeur.

A Vendre ou aux Enchères, trois ou quatre ans de terme, une belle propriété située sur la rive gauche du Missisipi, à environ une lieue au-dessous de la Nile. Orléans, mesurant un arpent de face au fleuve sur 40 de profondeur. Pour plus amples renseignemens, s'adresser à Mr. Caire, notaire public, rue de Chartres, entre Toulouse et St. Louis, ou à Mr. François Dutillet.

Si cette propriété n'est pas vendue à l'amiable avant le 30 courant, elle sera vendue ce jour, à midi, à l'encan, à la bourse de Hewlett par Mr. F. Dutillet enchérisseur.

A vendre ce même jour et par le même, une négresse nommée Betsy, agée d'environ 40 ans, créole des Opelousas, parlant anglais et français, cuisinière, bonne domestique et blanchisseuse, garantie des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions: un crédit de 6 mois ou un an, en un billet endossé à satisfaction du vendeur. 18 mars

---

Reçu par les derniers arrivages de France, et a vendre par le soussigné
25 paniers de Poires Tapées;
Culs d'Artichauts Secs;
1 caisse Seringues de toutes grandeurs;
1 Caisse Eau de Cologne 1re. qualité—flacons assortis;
Essences de Roses, Jasmin et Genièvre;
Fleurs de Tilleul Mondée, Violette et d'Artichaut;
Limes Sulfuriques; diamantées (pour les cors;
Brosses à dents assorties;
Pois d'Iris No assortis.

PIRONNEAU, Pharm.

Bricolgnure des rues Esplanade & Condé, côté du faubourg, No. 34.

☞ L'on trouvera en dépôt chez Mr. Blanchet, pharmacien, des Poires Tapées et Culs d'Artichaut. 10 février.

INSTITUTEUR.

UN homme d'un âge mur, et dont la vie a été consacrée à l'étude, désirerait trouver à s'employer comme instituteur, dans une famille privée à la campagne.

Pour renseignemens, s'adresser à Mr. Aureau Medirecteur des Ecoles Publiques. 10 mars

---

VICTOR ROUMAGE offre à vendre les articles suivants:
10 Balles Brin jaune pour moustiquaire;
4 Do. Coutil fil de coton;
4 Do. Leontine pour pantalons et vestes;
12 Do. Fil de Rennes;
20 Do. Leines assorties;
4 Boucauts Fil à Seine, pour emballage.
400 Bques Vin Rouge assorti, de Bordeaux;
1000 Caisses do. do.
500 Do. Blanc do.
25 Tierçons Vin Blanc, Sauterne et Grave;
20 Pipes Eau-de-vie de Cognac;
100 Caisses Liqueurs assorties;
100 Do. Fruits à l'Eau-de-vie;
50 Do. Sardines à l'huile et crues;
15 Malles Eau-de-Cologne;
12 Caisses Serrures de 4 à 10 pouces, et autres ferrements;
25 Barils Café de St. Jago de Cuba, etc. etc
2 mars.

CHARLES JOURDAN, libraire et marchand de papiers de Tenture, étant dans l'intention de faire une absence de plusieurs mois; prie ceux qui lui doivent de vouloir bien le solder, comme aussi il invite ceux qui auraient quelques réclamations à faire, de se présenter. Au surplus, il donne avis qu'il a chargé de ses pleins pouvoirs et procuration Messrs. Martial Frederik Merret et Xavier Fouché.

Il annonce aussi qu'à cause de son voyage en France et de la facilité qu'il aura de s'y réapprovisionner, il fera une remise de 25 pour cent sur toutes ses marchandises, le papier blanc excepté, à tous ceux qui en prendront au-dessous de $10, d'ici au 15 Avril.

Nota.—Il se chargera avec plaisir de toutes espèces de commissions pour France.

8 mars C. JOURDAN.

COUR de District, Mardi, 9 Mars 1830.—Dans l'affaire de Ferdinand Percy vs. ses créanciers.—Sur motion de H. R. Denis, conseil du syndic des créanciers de l'insolvable, en enregistrant un tableau de distribution dans cette affaire, il est ordonné par la cour que les dits créanciers et tous autres intéressés aient à déduire, d'ici au 24 du présent mois ou ce jour, les raisons pour lesquelles le dit tableau de distribution ne serait pas homologué et confirmé selon la loi.

Extrait des minutes.

11 mars J. L. LEWIS, cref.

Sangsues de France.

REçues par le Bolivar du Havre et à vendre par

8 aout. FORESTIER & Co.

HOTEL De la Marine.

GUILLAUME, a l'honneur d'informer le public dont il est avantageusement connu, pour ce qui concerne son état, qu'il a fait l'acquisition de l'HOTEL DE LA MARINE, rue de la Levée, entre les deux marchés; il y tiendra une table d'hôte, qui par les soins qu'il se propose d'y mettre, ne laissera rien à désirer. Les amateurs y trouveront de quoi satisfaire leur goût par les mets les plus délicats, et les vins les plus exquis. Il prévient les personnes qui l'ont honoré de leur confiance, qu'il continuera de se charger des repas pour la ville, ainsi que des bouquets, et de noces, repas de maçons et de corps, enfin, toute espèce de commande, même pour la campagne.

Le déjeûner de la table d'hôte sera le matin à huit heures et demie, et le dîner à trois heures de l'après midi. Le prix du dejeûner est de quatre escalins, et le dîner une piastre. Les habitués sont prévenus qu'il commencera le 1er. Avril 1830.

P. S On trouvera aussi chez lui des BAINS, dont la propreté ne laissera rien à désirer, il annoncera leur ouverture lorsque les réparations seront finies. 30 mars—4

FONDA DE LA MARINA.

GUILLAUME, tiene el honor de avisar al público de quien es ventajosamente conocido, por todo cuanto toca su estado, que ha adquirido el establecimiento de "Fonda de la Marina" situado calle de la Levee entre los dos mercados; adonde tendrá siempre una mesa franca que ofrecerá todo cuanto uno pueda desear. Los Sres. hallarán con que satisfacer su gusto por los manjares mas delicados y los vinos mas savorosos. Avisa tambien á los que le han honrado con su confianza que continuará de tomar encomendas por las comidas en la ciudad, banquetes de supcial, de masones y de cuerpo. Enfin, encomiendos por el campo. El almuerzo en la mesa franca se dará por la mañana á las ocho y media preciso, y la comida á las tres tambien preciso. El precio del almuerzo es de cuatro reales y de la comida un peso. Avisa á los acostumbrados que empezará al primero de abril de 1830.

N. B. Se hallarán tambien en su establecimiento, baños cuya limpieza dejará nada que desear. Avisará el dia de su abertura cuando esten acobados sus deparos. 30 de marzo

---

AVIS.—Les soussignés prévisionnent les habitans et leurs amis en général, qu'ils ont constamment au Bassin des briques de Pensacole de première qualité, qu'ils offrent à vendre à un prix raisonnable.

26 mars—7 F. LEFEBVRE & A. DUREL.

UN Espagnol d'un âge mûr et convenable pour enseigner aux jeunes gens, désirerait se placer chez quelque maitre, dans une école publique, pour enseigner théoriquement sa langue. Il se chargera seulement de donner des leçons particulières aux demoiselles et aux jeunes gens, qui voudront bien l'accepter. Il doit ajouter qu'il connait assez le Français pour expliquer tout ce qui se rattache à son objet.

S'adresser au bureau de cette feuille.

24 mars—3

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LE soussigné prévient le public qu'il a transporté son magasin de MARCHANDISES SECHES à *bon marché*, de la rue St-Philippe à l'encoignure des rues Condé et Dumaine. Il vient de recevoir un assortiment de MARCHANDISES DE MODES de tout genre, ainsi que des VERRERIES et CRISTAUX assortis, venant de France. Il espère que par la modicité de ses prix il méritera la continuation de l'encouragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour.

25 fév. JH. LA SALLE.

Changement de Domicile.

LE soussigné prévient le public et ses amis qu'il a transporté son magasin, rue Condé, entre Ste. Anne et Dumaine, et qu'il continuera de tenir un assortiment de chapeaux, &c. à des prix modérés.

8mars—3 J. BRUNET.

CONFLAGRATION DE MOSCOU,
ET CHARMANS AUTOMATES.

LES Dames et Messieurs de la Nouvelle-Orléans et le public en général sont respectueusement informés que pour peu de semaines, Mercredi, Vendredi et Dimanche soir, on leur offrira en divertissement, au Théâtre St. Philippe, d'ingénieux et intéressans automates et le sublime tableau de la conflagration de Moscou. Le spectacle aura lieu de la manière suivante:

1°. Le petit Joueur de Basse.

2°. Plusieurs Automates parlant, de la composition de Maelzel; un d'eux entre les mains des spectateurs, articulera distinctement les mots de "maman, papa."

3°. Les charmans Automates dansant sur la corde tendue; un d'eux pendant qu'il sera sur la corde proférera également les exclamations oh la la. Ces automates sont très célèbres, et ce qu'ils font d'étonnant et d'agréable a reçu les plus grands éloges. Le tout sera terminé par la Conflagration de Moscou; spectacle magnifique par la combinaison étonnante du plan, du méanisme et de la musique représentant l'affreux tableau d'une immense ville en flammes et en proie aux horreurs de la guerre; on verra l'armée envahissante de Napoléon entrant dans cette ville, les habitans abandonnant la capitale de l'empire; les incendiaires la torche a la main passant au milieu d'eux. Les cloches se faisant entendre dans tous les quartiers, ce qui avec la musique militaire des Français le bruit de la mousquetterie et du canon, les affreuses explosions, et l'incendie se propageant donnera un parfait ressemble de ce tableau.

Les portes seront ouvertes à 7 1-2 heures precises. Prix des loges et parterre $1; secondes pour les personnes de couleur 50 cts galeries 25 cts enfans moitié prix. 10 mars.

Chaussures du Nord.

Le soussigné a reçu par les derniers arrivages, 200 paires de Bottes de 1re. qualité et de choix, qu'il vendra à des prix modérés.

22 jan J. G. ARRAIZA & Co.

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public et ses pratiques, qu'il a transporté son magasin au No. 115, rue Royale, entre Orléans et Ste. Anne, où il offre à vendre les objets suivants, arrivés par les derniers navires venant de France, savoir:

Pâtés de lièvres truffés	Crêtes de coq
Do. de cailles, do.	Saucisses truffées
Do. d'alouettes, do.	Cervelat truffés
Do. de bécasses, do.	Do. sans truffes
Do. de perdreaux, do.	Salmis de bécasses
Do. de poularde, do.	Lièvres entiers, truffés
Dindes farcies	Do. farcis
Becasses farcies	Cuisses d'oies
Cailles truffées	Lamproie
Perdrix truffées	Andouilles de Nantes
Do. sans truffes	Saucissons de Lyon, de Boulogne et Marseille
Do. aux choux	Pâte-Grasse et Croûte-Rouge,
Fromages, de Gruyère,	

Sardines à l'huile et au beurre,
Moutarde aux truffes,
Vins de toutes les qualités,
Liqueurs fines et mi-fines,
Plaisir des Dames, Crème de café, de cédrat,
Huile de rose, do. d'anis, do. de Vénus,
Eau d'or et d'argent, Rosolio Maraschino,
Extrait d'absynthe, de Suisse,
Fruits à l'eau-de-vie de toutes espèces,
Do. entiers au sirop,
Gelée de groseille &c. &c.
Confitures assorties de la Havane,
Aussi, un assortiment de Graines de jardinage de l'année 1829.

26 novembre B. TURPIN.

MLLE. HENRIETTE GIGUEL informe respectueusement le public qu'elle raccommode et blanchit tout objet en tulle, blonde et en dentelle; elle espère par son industrie et la perfection de son ouvrage, mériter la confiance de ses amis. Sa demeure est rue Royale, No. 284, près de la rue Dumaine. 29 jan

---

LES Collecteurs nommés par l'assemblée des Cafetiers et Cabaretiers, commenceront Mercredi matin la collecte, dans l'espace compris entre les rues du Canal, Esplanade et Remparts conformément aux résolutions de l'assemblée des Directeurs. 16 mars—2f.

ESCLAVE EN MARONNAGE.

IL est parti marron de chez MM. Rancon frères, de la paroisse St. Charles, il y a environ 10 jours, un nègre nommé ASIC, âgé d'environ 30 ans, taille de 5 pieds 4 pouces 1-2, mesure américaine, ayant les dents de devant hautes et écartées, a peu de barbe, le front court, et de grands yeux. On suppose qu'il a été débauché par un blanc, et qu'il se tiendra du côté des chalans.

Une récompense de dix piastres sera donnée à celui qui le ramènera au soussigné ou le conduira à la geole de cette ville.

22 fév—3f F. A. BLANC.

AVIS.—Les contribuables de la Taxe d'Etat, dans la ville et paroisse d'Orléans, pour l'année 1829, sont prévenus que la collecte de la dite taxe commencera le 20 de Mars prochain.

Nlle. Orléans, le 19 Fév. 1830.

F. GARDERE,
Trésorier de l'Etat.

20 fév.—6j.

VENTE PAR LE MARSHALL.

EN vertu d'un *writ* de *fieri facias*, a moi adressé par l'hon. Charles Maurian, Juge Président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente Jeudi 29 Avril prochain, à midi, à la bourse Hewlett, au coin des rues Chartres et St. Louis, une maison en bois contenant quatre appartemens, deux cuisines double, situées sur le terrain No. 99, mesurant 40 pieds plus ou moins, faisant face à la rue Girod, sur 90 de profondeur, plus ou moins, saisie par Michael Jones, Charles Byrne, et autres. L. DAUNOY,

20 mars *Marshal.*

Campbell *contre* Williams & de Ende

EN vertu d'un *writ* de *fieri facias*, à moi adressé par l'hon. Galien Préval, Juge associé, j'exposerai en vente, Lundi 31 Mars, à quatre heures de l'après midi, sous le principal, divers articles de maison, saisis dans l'affaire ci-dessus. 20 mars L. DAUNOY, *marshal.*

EN vertu de trois *writ* de *fieri facias*, à moi adressé par l'hon. Juge Président de la Cour de Cité, et l'hon. Galien Préval, Juge associé, j'exposerai en vente à la Bourse Hewlett, Vendredi 30 Avril, à midi, le nègre nommé PIMBO.

Saisis à la poursuite de Messrs. Chod & Campbell, Ellis, Génois et le Maire et Aldermen.

20 mars L. DAUNOY, *Marshal.*

Vente par le Marshal.

F. R. Avart vs. J. C. Waran A. Tracy vs. le même. Byrns vs. le même. P. Ogur vs. le même.

EN vertu de quatre writs defieri facias à moi adressés par l'hon. P. Smith juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, Mercredi 10 Mars prochain à midi, au café de la Bourse, au coin des rues de Chartres et St. Louis, le bateau Grampus avec ses appareaux et sa cargaison consistant en bardeaux, essentes, &c saisis dans les affaires ci-dessus.

9 fév. L. DAUNOY, Marshal.

EN vertu d'un *writ* de *fieri facias*, à moi adressé par l'hon. B Beauregard, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le Lundi 29 Mars courant, à midi, à la bourse Hewlett, au coin des rues de Chartres et St. Louis, un joli CABRIOLET saisi à la poursuite de Chs Cooks.

19 mars L. DAUNOIS, *Marshall.*

LOTERIE
De l'Eglise Catholique
DE BATON ROUGE.

CLASSE No. 6, POUR 1830.

Le Tirage aura lieu positivement le Samedi, 3 Avril 1830, à 5 heures du soir.

—PROSPECTUS.

1	Lot de	$12000	est	$12000
1	" "	4000	"	4000
1	" "	1200	"	1200
1	" "	900	"	900
1	" "	800	"	800
1	" "	684	"	684
6	" "	600	"	3600
6	" "	400	"	2400
6	" "	200	"	1200
156	" "	45	"	7020
156	" "	20	"	3120
624	" "	8	"	4992
7800	" "	4	"	31200
8,764	Lots			$73,080

☞ Dans ce plan, formé par la permutation de 30 numéros et le tirage de 4, il y aura 24 lots avec 3 des numéros sortis, 936 avec 2 des numéros sortis, et 7800 avec un seulement.—Pour déterminer les prix trente numéros, depuis 1 jusqu'à 30, seront mis dans la roue l'un après l'autre, et l'on en tirera 4. Le billet ayant les 1er. 2d. et 3e. numéros sortis immédiatement, et dans l'ordre du tirage, aura droit au lot de $12000

Celui ayant les 1er. 3e. et 2d, numéros sortis, aura droit à 4000

" 2d. 1er. et 3e. " 1200

" 2d. 3e. et 1er. " 900

" 3e. 1er. et 2d. " 800

" 3e. 2d. et 1er. " 600

Les six ayant les 2d. 3e. et 4e. numéros sortis dans n'importe quel ordre, chacun 600

Les 6 ayant les 1er. 2d. et 4e. numéros, chacun 400

6 " 1er. 3e. et 4e. " 200

156 " 1r. et 2e. " 45

156 " 3e. et 4e. " 20

624 ayant 2 des numéros sortis, 8

Tous les autres billets au nombre de 7800, ayant un des numéros sortis, 4

Tout billet ayant obtenu un lot, ne peut avoir droit à un autre lot moindre.

Les lots seront payables 40 jours après le tirage, et sujets à la déduction d'usage de 15 pour cent.

Prix des Billets.

Entiers $4—demis 2—quarts en proportion.

Livrets de dix billets (garantis ne pas tirer moins $16) $40.

☞ Tous les ordres renfermant du comptant ou des prix de loteries, seront ponctuellement exécutés, en s'adressant au Bureau des Directeurs, rue Bienville, No. 41, près l'encoignure de la rue de Chartres.

J. VIGNAUD, L. VIDAL, | Directeurs.

NOTA—Le Tirage de la 7me. Classe aura lieu le Mercredi 14 Avril prochain, et les autres classes comme suit:

Mercredi 21 Avril 1830 Samedi 12 Juin 1830
Samedi 8 Mai 1830 Mercredi 30 Juin 1830
Mercredi 19 Mai 1830.
Samedi 29 Mai 1830. 23 mars.

AVIS.— PIERRE PRADAT, informe le public et ses amis en particulier de ne point faire crédit à son épouse, sous quelque prétexte que ce soit; que ledit sieur Pradat ne payera ni comptes ni billets contractés par sa femme.

20 mars—3 PRE. PRADAT.

AVIS.—Ayant reçu, le 24 Mars 1830 un ordre de saisie provisoire, émané de l'hon. Charles Maurian, juge président de la Cour de Cité de la Nlle. Orléans, à la poursuite de W E Kendall contre le bateau a vapeur ONTARIO dont les propriétaires sont inconnus audit W. E. Kendall, et en vertu de cet ordre étant sous l'obligation de saisir et de prendre possession dudit bateau a vapeur, je donne par le présent avis a toutes personnes intéressées dans ledit bateau, d'avoir a comparaitre devant ledit juge Maurian, dans les quinze jours qui suivront la publication de cet avis pour repondre aux réclamations du demandeur.

25 mars. L. DAUNOY, Marshl.

William Anderson *contre* James Mooney—Bailo Crocker, Robert Lewis *contre* James Mooney, Lewis Malthus *contre* le même.

EN vertu de trois *writs* de *fieri facias*, à moi adressés par l'hon. Chs. Maurian, Juge Président de la Cour de Cité, et l'hon Préval juge conseillé de ladite Cour, j'exposerai en vente, le Samedi 1er. Mai prochain, à midi, au café de la Bourse, le nègre nommé PHILLIPPE saisi dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY,

22 mars *Marshal.*

HOTEL DE CADIX

Encoignure des rues d'Orléans et de Condé vis-a-vis le Café de Paris

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de faire l'acquisition de cet établissement et qu'il en a disposé le service sur le meilleur pied. Il ose se flatter que sa table d'hôte ne laisse rien à désirer tant pour la quantité et la délicatesse des mets, que pour la société dont elle est composée

La modicité du prix, la bonne tenue de cette maison, sa position dans un des quartiers les plus gais de la ville, sont autant d'avantages qui la recommandent à juste titre.

Il y a toujours de jolies chambres garnies.

22 mars.—15 FRANCOIS RODFE

CENT Boucauds sucre, à quelques milles au dessous de la ville, livrables de suite, à vendre par Bd. TURPIN, Rue Royale, No. 115, entre Orléans et Ste. Anne. 30 déc

---

AVIS—Il s'est absenté depuis Dimanche vers les 4 heures du soir, de chez ses parens, le jeune PEDRO ou PERICO PRATUS; il est âgé d'environ 11 ans, teint bruno; ayant l'air convalescent; il était habillé d'un pantalon de drap bleu, et gilet de printanière rayée, bleu foncé, ainsi que d'un casquet de toile cirée noire. La personne qui le ramènerait chez ses parens, rue Ste. Anne No. 52, ou donnerait des renseignemens sur l'endroit où il pourrait se trouver, rendrait la consolation à une famille désolée, et serait récompensée d'une somme de 300 piastres.

23 mars—2

COMPAGNIE DES CANAUX DE BARATARIA ET DE LAFOURCHE.

Nlle.-Orléans, 16 Mars 1830.

LES Actionnaires de cette Compagnie sont prévenus qu'une élection de cinq directeurs aura lieu à l'étude de Mr Charles Derbigny, rue Royale, Vendredi 26 du courant, entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après midi.

C. DERBIGNY,
F. DUGUE,
Commissaires.

17mars—4,2ps.

LE soussigné voulant quitter le pays, offre à vendre à l'amiable et à des conditions avantageuses, toutes ses propriétés; consistant en Maisons, Terrains, Esclaves, Meubles, &c.: les dites propriétés, sont situées dans le faubourg Saulet. Pour le prix et les conditions, s'adresser à lui, dans ledit faubourg, au coin des rues St Thomas et Edouard.

22 mars—1m L FOUCHER.

Dix Piastres de récompense

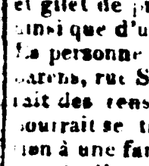

Seront données a celui qui arrêtera et livrera dans une des prisons de l'Etat, le nègre rougeâtre ou américain nommé CESAR, âgé de 35 a 37 ans, taille de 5 pieds 8 ou 10 pouces, bien corporé, voix plutôt faible que forte, depuis 18 mois dans cette ville, maçon et vendeur de pains. Il manque de chez son maître du 22 au 23 courant. Je ne dépeint pas son habillement; lui étant très-facile de se déguiser. Il est très-possible qu'il serait accompagné d'une négresse, ayant appris que sa femme appartenant à un habitant près de la ville, s'est absentée à la même époque.

Les capitaines de navires et bateaux-à-vapeur sont prévenus de ne point donner asile au susdit nègre, sans encourir toute la rigueur de la loi.

27 mars—3 B. BOUNY.

L'ABBE' Ph. Borgna prie les parents qui désirent envoyer leurs enfans au collége Ste. Marie, Etat de Missouri de s'adresser chez lui, sous le plus court délai, afin de prendre les arrangemens nécessaires pour que les enfans puissent partir à bord du steamboat *North American* capt. Scott, attendu dans ce port sous peu de jours.

Il prévient aussi les personnes qui désireraient avoir des prospectus de cet établissement, qu'elles en trouveront à la librairie de Mr. L. Boimare près la Bourse.

12 mars

ON imprime au bureau de cette feuille toute espèce d'ouvrage FRANCAIS, ANGLAIS, ou ESPAGNOL, avec promptitude et goût et à des prix modérés.